

Législature 2021-2026

Séance du 2 novembre 2023

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°62

Etude sur un parking à l'entrée de ville

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

Confronté à un manque de places de stationnement près du centre-ville, une étude territoriale entre le Service du territoire et notre bureau d'urbanisme a permis d'identifier divers endroits qui pourraient accueillir un parking d'une capacité suffisante pour l'attractivité de la ville.

Des discussions ont eu lieu avec les propriétaires de certaines parcelles en vue de la réalisation. Les tractations n'ayant pas abouti, le Conseil communal s'est tourné sur la propriété communale, soit le parking actuel de la Chaussée.

Au vu du contexte particulier, proche des remparts, en zone de protection, il paraissait important de donner mandat à un ingénieur pour réaliser cette étude de faisabilité technique et financière en tenant compte de la particularité du lieu. Un cahier des charges a été rédigé par le Service des bâtiments et un appel à candidatures a été fait auprès de deux bureaux de la Commune et un externe. Le mandat a été attribué à un ingénieur de la place, pour étudier des variantes sur plusieurs niveaux. Le montant pour cette étude de CHF 14'916.45 a été financé par le crédit-cadre des études non planifiées.

Le résultat de l'étude nous permettra de trouver la meilleure solution pour cet endroit.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot
Syndic

Armand Villadoniga
Secrétaire général

Conseillère communale responsable : Marlis Schwarzentrub, Dicastère des bâtiments et infrastructures